

# Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 43, Numéro 7 > Décembre 2016 > droitdeparole.org



## UN 24 DÉCEMBRE DANS SAINT-ROCH

UN CONTE DE GILLES SIMARD

Sur les lieux de la bibliothèque Gabrielle-Roy, là où notre conte de Noël se déroule.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

### La fresque du Centre Durocher : la fin d'un règne

La Ville de Québec a payé une fresque sur la palissade entourant le chantier de démolition du centre communautaire. Entrevue avec le sociologue Guy Sioui Durand. p. 3

### Fuck le monde : un livre vif et décapant

Un florilège de textes publiés par Simon-Pierre Beudet sur le web, dont le plus célèbre, Fuck ta Saint-Jean Régis, et autres essais révélateurs de notre mode de vie. p. 9

### Le chantier des possibles : un film sur Pointe-Saint-Charles

Ève Lamont présente son plus récent documentaire lors d'une soirée politique avec des panelistes pour discuter des luttes urbaines à Québec p. 9

# Les groupes communautaires au cœur de la société

Par **Johanne Arseneault**

**Comme plusieurs autres groupes communautaires, Atout-Lire, groupe populaire en alphabétisation, a participé aux journées d'actions et de grève des 7, 8 et 9 novembre. Oui, nous étions, nous sommes et nous demeurons engagés pour le communautaire.**

Oui, nous avons participé à ces journées de revendications parce que nous croyons aussi en l'autonomie des groupes communautaires. Nous sommes nés des besoins clairement identifiés par des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, il y a près de 35 ans maintenant. Nous voulons préserver notre autonomie d'orientation et d'action, car notre expertise en matière d'alphabétisation nous permet d'affirmer que notre pédagogie, notre approche basée sur l'éducation populaire autonome, répond aux besoins variés et aux possibilités d'apprentissage des adultes qui fréquentent notre groupe. Nous partageons cette définition de l'ÉPA: «L'éducation populaire autonome c'est des moyens qu'on a choisis ensemble pour se rendre plus forts puis changer le monde.» RÉPAC, ÉPA trousse 2012.

Oui, nous sommes solidaires des luttes du communautaire. Nous avons organisé des ateliers spéciaux le mercredi 9 novembre avec

nos membres pour parler des enjeux de la grève et pour fabriquer nos outils de revendication et de solidarité. Nous avons fait partie du rallye des groupes communautaires de Saint-Sauveur et participé à la manifestation en fin d'après-midi le 9 novembre.

Oui, le sous financement fait mal à notre groupe. Les conditions de travail ne sont pas faciles et nous n'avons pas les moyens d'engager pour l'animation les personnes supplémentaires dont nous aurions besoin pour assurer le développement de nos activités et de nos pratiques. Nous aussi nous pensons que le gouvernement doit assurer un meilleur financement de nos organismes et refinancer adéquatement les services publics qui ont été attaqués sauvagement par ce gouvernement: la santé, l'éducation, les revenus des personnes à l'aide sociale, etc.

Nous rappelons au gouvernement que certaines valeurs comme l'égalité, la liberté et la solidarité ne peuvent être bradées au bénéfice d'intérêts privés. Sans le respect de ces valeurs et le souci du bien commun, ainsi qu'une égale considération des divers points de vue générés par la société civile, la démocratie n'est qu'une coquille vide.

Comme nous l'avons chanté en chœur lors du rallye des groupes communautaires: «Ah, on s'laissera pas faire. On est ensemble et on gagnera!»



Marche des groupes communautaires contre l'autorité le 9 novembre.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

## Lettres d'opinion

### Loi 70, le respect de l'institution... ou des droits?

Le projet de loi 70, piloté par François Blais, a été adopté le 10 novembre dernier sous une pluie d'applaudissements... et les dos tournés de trois députés indignés. Le président de l'Assemblée nationale et plusieurs députés ont fait tout un plat de ce geste d'éclat, le qualifiant d'atteinte au décorum et à l'institution.

Tout ce beau monde n'aurait-il pas mieux fait de s'offusquer que le projet de loi 70 constitue une atteinte aux droits de la personne, notamment le droit à un revenu décent et le droit de gagner sa vie par un travail librement choisi ou accepté? Ou de s'offusquer que le projet de loi contourné effrontément les principes inscrits dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée à l'unanimité en 2002? Ou du fait que le ministre Blais a usé de démagogie pour présenter son projet de loi et décrédibiliser ses opposants sur les ondes de radios qui font de la haine du pauvre leur fonds de commerce?

Rappelons que le projet de loi 70 vise à obliger les personnes jugées aptes au travail qui font une première demande d'aide sociale à participer au programme Objectif emploi. Si une personne ne répond pas aux exigences du programme, elle pourrait voir sa prestation être coupée de 224\$ et devoir passer le mois avec 399\$. N'est-il pas là, le vrai scandale?

Ça suffit, le paternalisme bienveillant, Monsieur Blais!

À quoi servait donc le processus de consultation qui vient de se terminer au terme d'une année, si le gouvernement entendait rester sourd à tous les avis, démonstrations, études, témoignages et mémoires qui apportaient critiques et suggestions de modification au projet de loi 70? Simple mascarade démocratique?

Pourquoi le ministre a-t-il lui-même étiéré, à certains moments, l'étude détaillée du projet de loi en commission parlementaire si le premier ministre comptait, de toute façon, brandir la menace

de l'adoption sous le bâillon?

Le ministre Blais a troqué ses responsabilités d'intellectuel et adopté le rôle du «bon-père-de-famille-qui-sait-ce-qui-est-bon-et-que-l'on-remerciera-quand-on-aura-compris-que-son-intransigeance-était-au-fond-pour-notre-bien». En commission parlementaire, il a lui-même défendu le «paternalisme bienveillant» de son projet de loi!

Ce nouveau costume lui sied pourtant mal, tant il y est étriqué. Lors d'une rencontre privée avec le Collectif, le ministre s'est défendu d'avoir à verser dans ce qu'il appelle «l'amour du pauvre»... nous reprochant sur son élan d'idéaliser les pauvres. Il a également prétendu que certaines personnes assistées sociales vivent dans un «confort malsain».

Cette déconnexion d'avec le réel est aussi troublante que dramatique chez un ministre. D'une part, ce n'est pas de l'amour du ministre Blais dont les personnes en situation de pauvreté ont be-

soin, mais de son respect, de sa solidarité et, surtout, de son ouverture d'esprit en lieu et place de ses préjugés.

D'autre part, les primo-demandeurs d'aide sociale seront certes les premiers à subir les effets du projet de loi 70. Mais le Québec tout entier finira par les subir lui aussi. L'effritement des principes de justice sociale et de respect des droits de la personne a toujours des conséquences bien réelles pour la population. Encore la fin de semaine dernière, des médecins et d'autres professionnels de la santé se sont ajoutés à la longue liste des personnes et des organisations qui dénoncent le projet de loi 70.

Que le ministre Blais soit celui à qui le gouvernement a confié l'étude de la faisabilité d'un «revenu minimum garanti» en dit long sur ses intentions: garantir le strict minimum, dont il ne cesse d'abaisser la hauteur.

Virginie Larivière

Porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté

## Des traversiers sous-utilisés

Dans tout le débat sur le troisième lien Québec-Lévis, le transport par traversiers est passé presque sous silence. Or, les traversiers sont grandement sous-utilisés. En effet, selon les statistiques même de la Société des Traversiers, en moyenne 13 autos/traversée sont rapportées alors que la ca-

pacité de ceux-ci est de 55. Souvent, en dehors des heures de pointe, seulement 3 ou 4 autos sont présentes à bord des navires.

Cette sous-utilisation est de toute évidence attribuable au tarif exigé par la Société des Traversiers. En effet, il en coûte 8.35\$ par véhicule pour la traversée. Les gens

peuvent faire le calcul qu'il est plus rentable de faire le tour par les ponts. Si ce coût était coupé de moitié, la quantité de véhicules pourrait facilement doubler et ce sans perte financière pour la Société des Traversiers.

Plusieurs bénéfices s'ensuivraient comme la réduction du trafic sur les ponts,

la diminution de la production de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité des traversiers et la fourniture d'un meilleur service à la population de Québec et Lévis.

Pascal Grenier

Ingénieur forestier et biologiste

## Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest  
Québec (Québec) G1K 1K2  
418-648-8043  
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org  
Retrouvez Droit de parole  
sur Facebook

*Droit de parole* a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec  
ISSN 0315-9574  
Courrier de 2<sup>e</sup> classe  
N° 40012747  
Tirage: 7000 exemplaires  
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.  
Disponible en présentoirs

**Équipe du journal:**  
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Lynda Forgues, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Richard Amiot  
**Coordination:** Nathalie Côté  
**Collaboration spéciale:**  
Les AmiEs de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Gilles Simard,

Typhaine Leclerc-Sobry, Kevin Ouellette, Johanne Arseneault, Jonathan Carmichael, Maximilien Nolet, Geneviève Lévesque  
**Révision:** Lynda Forgues  
**Photos:**  
Marie-Josée Marcotte, Nicole Dionne, Nathalie Côté, Gilles Simard  
**Design:** Martin Charest

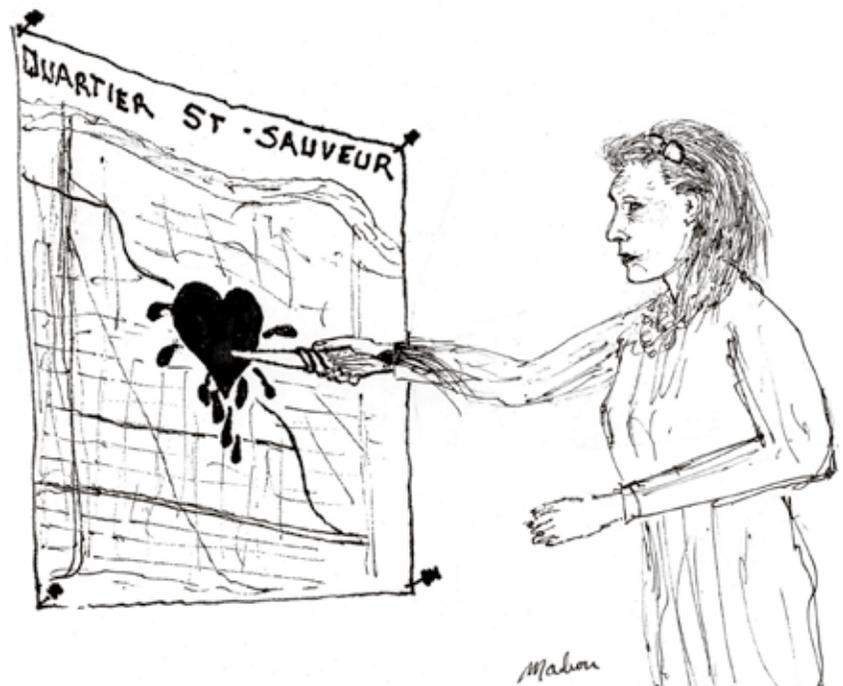
**Illustrations:**  
Marc Boutin, Patricia Buffe  
**Webmestre:** La collective Nalyn  
**Imprimeur:** Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



# La coutelière en action

Du coeur vivant du quartier  
 Chantal tu t'en iras bientôt  
 Mais avant de t'en éloigner  
 Tu y auras plongé ton couteau

Est-ce ainsi que les artistes vivent  
 Et leurs exploits au loin les suivent



## Le début de la fin (d'un règne)

Le Service de la culture de la Ville de Québec a financé la réalisation d'une fresque sur la palissade du chantier entourant la démolition du Centre Durocher, et a fait, du coup, disparaître le plus visible des graffitis critiquant la démolition du centre communautaire. Mais, « la contestation déborde de tous côtés », comme le souligne le sociologue de l'art, Guy Sioui Durand, en entrevue à Droit de parole.



Fresque sur la palissade entourant le chantier de démolition du Centre Durocher. PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Par Nathalie Côté

Depuis des années, la Ville de Québec a subventionné divers projets d'« art public », avec le collectif EXMURO notamment, pour dissuader les tagueurs et les graffiteurs. On pense à la fresque longeant la côte de la Pente douce ou aux interventions d'artistes sur les boîtes électriques le long des trottoirs de Saint-Roch. Il n'est donc pas étonnant de voir une fresque apparaître devant le chantier de démolition du Centre Durocher. C'est un ouvrage éphémère qui sera sur place la durée du chantier.

L'artiste Pierre Bouchard a accepté le contrat du Service de la culture dont la commande était de réaliser une fresque illustrant les activités du parc Durocher. Il a réussi son travail. Sa fresque est colorée et en mouvement. Il faut dire cependant que les lettres stylisées, les « flops », tels qu'il les décrits, ce genre de tags qu'il a dessinés en noir à même la fresque, rendent difficile toute autre intervention à caractère politique par les citoyens. C'est

d'ailleurs à s'y méprendre. On pourrait croire que des tagueurs sont intervenus sur la murale avec leur sempiternelles signatures sans message, mais cela fait partie de la fresque.

Pierre Bouchard assume son travail qui est dans le prolongement de son œuvre, quoiqu'il ait été sensible aux critiques de ses pairs qui ont questionné son choix d'intervenir dans ce lieu politiquement chaud. Comme il nous l'a confié, s'il avait su que la situation était si délicate, il y aurait pensé à deux fois. Mais de toutes façons, si ce n'était pas lui qui l'avait faite, ç'aurait été un autre. Les artistes ont besoin de travailler. Pour Guy Sioui Durand, « comme l'intellectuel dans la cité, l'artiste est responsable. Il faut rappeler les mots des félquistes, les frères Rose : Êtes-vous coupable ? On est responsable. »

### À mettre au bilan de Labeaume

À part la fresque, cet art de rue : « ce qui déborde, selon Guy Sioui Durand, c'est la contestation. Aux deux bouts de la fres-

que, il y a les graffitis. On peut lire d'un côté : « le mur de la honte », et de l'autre côté : « non à la démolition ». Cela révèle qu'il y a une controverse, qu'il n'y a pas unanimité. C'est encore ce genre de débat que la démagogie brutale de l'administration Labeaume refuse. C'est la même non-démocratie dans le sens de non-débattre des choses et de refuser d'en parler. »

Pour le sociologue, la démolition du centre communautaire fera partie du bilan de l'administration Labeaume : « Autant la démolition du Centre Durocher que la démolition de la sculpture de Jean-Pierre Raynaud, [dans le vieux Québec en 2015], c'est le début de la fin de l'ère Labeaume. Tout ce qui touche à culture, c'est le début de la fin pour Labeaume. Pourquoi ? Entre autres, parce que ça avait été la force du maire L'Allier. C'est lui qui a permis l'îlot Fleurie; c'est L'Allier qui a permis la première Manif d'art. »

### L'histoire se répète

Alors que les gens du quartier espéraient sauver le centre communautaire en le transformant en Maison de la culture, les autorités ont refusé d'en faire un lieu culturel. Mais ce n'est pas une première dans le quartier Saint-Sauveur :

« C'est l'histoire qui se répète, rappelle

Guy Sioui Durand, la chose la plus populaire dans le quartier Saint-Sauveur, c'était les sculptures sur neige lors du Carnaval sur la rue Ste-Thérèse [aujourd'hui la rue Raoul-Jobin]. Ils ont professionnalisé ça. Ils ont pris des artistes et ils ont tout monté en haute-ville, et ainsi on a tué la plus belle activité d'hiver du quartier. C'était les gens et la culture populaire par la sculpture. Tout cela pour faire un concours professionnel ». Il précise : « C'est le rapport entre la culture de la Basse-Ville et de la haute-ville qui a toujours défini Québec. Il y a une centralisation de la culture, pour la banlieue, pour un monde déconnecté, qui s'appelle la Grande-Allée. »

Démolir un centre communautaire c'est, en effet, faire disparaître un autre pan de la culture populaire du quartier. « Ils ont manqué une occasion. Il y avait quelque chose à faire ici. Le Berlin de Québec, ça devait être ici... »

Certes, il y a une occasion manquée des autorités, mais la contestation de la démolition du Centre Durocher a aussi permis de tisser des liens entre les gens avec cette lutte urbaine du quartier, et elle a permis de démontrer qu'ils ne veulent plus n'être que les spectateurs de ce qui se décide en haut lieu, et certainement pas non plus, les spectateurs d'une culture de façade.



La contestation déborde de chaque côté de la fresque.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

## Reprise de logement et éviction

**Les locataires aînés sont-ils vraiment mieux protégés ?**

Par Jonathan Carmichael

Ces semaines-ci, des milliers de ménages locataires au Québec vont apprendre que leur propriétaire ne renouvellera pas leur bail le 1<sup>er</sup> juillet prochain. En guise de « cadeau » des Fêtes, ils recevront un avis de reprise de logement ou d'éviction (pour agrandissement substantiel, subdivision ou changement d'affectation), les deux principales exceptions au droit au maintien dans les lieux.

Les groupes de défense de droits des locataires savent pertinemment que la reprise ou l'éviction sont souvent utilisées pour déloger des locataires résidant dans le même logement depuis plusieurs années et payant un loyer bien en deçà de la moyenne. Une récente analyse des cas de reprises compilés par le BAIL entre 2002 et 2014 a permis de conclure qu'un ménage sur trois habitait le même logement depuis plus de 10 ans et que le loyer des logements repris était environ 40% inférieur au loyer moyen établi par la SCHL.

Au fil des ans, on a pu constater que les personnes âgées étaient une catégorie particulièrement affectée par les reprises ou les évictions. Le BAIL a accompagné des dizaines de ces locataires aînés qui vivaient parfois dans le même logement depuis plus d'une trentaine d'années. Les conséquences pour ces personnes sont tout particulièrement exacerbées : déracinement du milieu de vie, augmentation importante des frais consacrés au logement, stress, augmentation des problèmes de santé, etc.

**De nouvelles règles**

Lors d'un débat électoral en 2014, la députée de Québec solidaire, Françoise David, était parvenue à obtenir l'appui des chefs des trois autres partis politiques concernant le dépôt d'un éventuel projet de loi visant à prémunir les locataires aînés contre les reprises ou évictions. Deux ans plus tard, le 10 juin dernier, l'Assemblée nationale a finalement adopté la Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés. Les nouvelles règles mises en place offrent une protection accrue à certains locataires aînés.

Dorénavant, la reprise de logement et l'éviction sont interdites dans le cas où le logement est occupé par un locataire de 70 ans et plus, qui réside dans le logement concerné depuis au moins dix ans et dont le revenu est inférieur ou égal au revenu maximal permettant d'être admissible à un logement à loyer modique (c'est-à-dire 27 000 \$ à Québec pour une personne seule ou un couple).



12 décembre 2015, action du BAIL devant un immeuble du quartier Montcalm où une locataire aînée s'est faite reprendre son logement qu'elle habitait depuis 35 ans.

PHOTO NICOLE DIONNE

Toutefois, des exceptions ont été prévues faisant en sorte que les protections ne s'appliquent pas nécessairement aux locataires qui répondent aux critères. Ainsi, peu importe la situation des locataires, la reprise de logement sera permise dans les cas suivants :

– si le propriétaire est âgé de 70 ans ou

plus et qu'il souhaite reprendre le logement pour s'y loger;

– si le bénéficiaire de la reprise est âgé de 70 ans ou plus (par exemple, la mère ou le père du propriétaire);

– si le propriétaire est âgé de 70 ans ou plus, qu'il est occupant dans l'immeuble et qu'il souhaite loger dans le même immeuble

un bénéficiaire âgé de moins de 70 ans.

**Contactez le BAIL (Bureau d'animation et information logement)**

Si vous avez reçu un avis de reprise de logement ou d'éviction et que vous avez des questions concernant vos droits, n'hésitez pas à contacter le BAIL : 418-523-6177.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES

**La défense des droits, j'y crois!**

Saviez-vous que vous pouvez appuyer le Fonds en ligne?

[fsgppq.org/don](http://fsgppq.org/don)

*Dorénavant, la totalité des dons retournent aux groupes membres*

**L'accès au transport en commun**

Par Francine Bordeleau

Le Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO), groupe communautaire très actif à Québec, publiait en octobre son Enquête conscientisante sur l'accessibilité sociale du transport en commun sur le territoire du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Amorcée en 2014 en collaboration avec le Chantier mobilité Sainte-Foy, et sous la direction d'Émilie Frémont-Cloutier, cette enquête bien documentée a été réalisée à partir des témoignages de plus de 250 personnes. Il en ressort que le coût du laisser-passer mensuel est un frein réel à la mobilité de la population à faible revenu. Jadis dépense essentielle, l'autobus est devenu, pour bien des gens, une dépense compressible.

La solution préconisée par le CAPMO : une tarification « sociale », modulée en fonction du revenu. Un tel système a été implanté ailleurs, notamment à Calgary, ville jumelée à Québec.

Plus réaliste que la gratuité, revendiquée depuis des lustres par d'aucuns, la tarification sociale donne au transport en commun son vrai sens de service public.

# À propos des consultations en éducation

Par Geneviève Lévesque

**Le ministère de l'Éducation a lancé une série de consultations publiques sur la réussite éducative « dans le but de poser les bases de la première politique en matière de réussite éducative ». Le ministère propose d'agir en éducation selon trois axes : agir sur les élèves afin de permettre « l'atteinte [de leur] plein potentiel », fournir un milieu propice et soutenir les intervenants et les parents.**

## La réussite éducative commence avant l'école

Le document de consultation souligne la nécessité de « considérer les années qui précèdent l'entrée à l'école ». En effet, passer sa petite enfance à la maison, en garderie en milieu familial, en garderie privée ou au CPE a un impact différent sur les enfants qui arrivent à l'école avec un bagage plus ou moins éducatif derrière eux.

Le Ministère, dans ses propositions, considère tous les services de garde sur un pied d'égalité. Pourtant, les trois quarts de plaintes sur des milieux de garde des garderies privées, et les garderies privées en milieu familial ne sont l'objet d'aucune vérification de qualité et ne nécessitent aucun permis pour entrer en opération.

De plus, les services de garde en milieu familial sous la supervision de Bureaux coordonnateurs sont loin de bénéficier de ressources satisfaisantes en termes de formation, de suivi et de supervision.

## Les CPE, une ressource éducative d'importance

Le Regroupement des CPE, qui rassemble la majorité des CPE de Québec et des environs, s'est demandé si on tiendrait compte de la situation des CPE comme réseau spécialisé en éducation à la petite enfance.

Il n'existe actuellement encore aucun réseau éducatif à la petite enfance attribué au Ministère de l'éducation. Les CPE font partie non pas de ce ministère mais de celui de la famille, ce qui fait qu'un qui-proquo se perpétue. Services de gardes et services éducatifs à la petite enfance semblent s'équivaloir. Chacun se réclame de la qualité, mais chacun n'a manifestement pas les mêmes critères pour identifier et mesurer cette qualité.

## Une commission indépendante

Pour faire le point sur la situation des services de garde, l'Association Québécoise des Centres de la petite enfance a mandaté une commission indépendante chapeauté par l'Institut du Nouveau Monde pour mener une Commission sur l'éducation à la petite enfance. Celle-ci vient de terminer sa

tournée de consultation dans 14 villes pour rencontrer des groupes et organismes et y tenir des forums citoyens.

Tous les milieux de garde, autant sans but lucratif que privés, ont eu le droit de parole pendant cette tournée qui a été webdiffusée sur le site de la Commission. La préoccupation devant le sous-financement des services de garde éducatifs est généralisée. La situation actuelle, dans la majorité des CPE et même dans plusieurs garderies privées, c'est que les fonds manquent gravement, tandis que les garderies privées à 45\$ par jour, qui bénéficient de financement gouvernemental par le biais de déductions d'impôts, sont pour la plupart des entreprises très rentables.

La rentabilité sociale, paradoxalement, se situe plutôt du côté des CPE qui font économiser au gouvernement, grâce à la prévention et à l'éducation, 8 dollars par dollar investi. « Le réseau des CPE a encore à s'améliorer, et nous sommes prêtes à travailler là-dessus, nous le faisons déjà, tous les jours. Mais il nous faut un financement adéquat. » Ainsi se formule le message des intervenantes du milieu des CPE que nous avons rencontrées au cours de toutes ces consultations.

Et l'essentiel, en fin de compte, c'est « que tous les enfants puissent avoir accès à des services éducatifs de qualité », explique une participante au forum citoyen de Québec, Audrey Santerre-Crête, maman, directrice

de la Joujouthèque Basse-Ville et militante au sein des *Parents mobilisés* pour les CPE. Le réseau des CPE propose la structure la mieux adaptée à fournir une éducation de qualité aux enfants de 0 à 5 ans, selon ce groupe qui a participé à la Commission à Lévis le 9 novembre.

## Le développement durable en éducation

Si l'éducation fait l'objet de consultations cet automne, le Ministère n'a manifesté aucune intention d'augmenter significativement le financement aux services de garde éducatifs et aux écoles. Plus encore: l'austérité est une vieille affaire et la résistance de l'État au changement social aussi. Devant une telle réalité, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la portée réelle des consultations sur la réussite éducative.

Dans ce contexte, qui plus est, la réussite scolaire ne risque-t-elle pas de servir l'entrepreneuriat privé, avec des valeurs de performance, de compétition et d'individualisme, au lieu de contribuer au développement social durable? S'assurer que ce soit l'enfant qui profite de sa réussite scolaire, et qu'il en fasse profiter la collectivité, et éviter que la privatisation des ressources s'applique aussi dans ce domaine, est la première étape pour réussir réellement en éducation.

Droit de manifester

## Le chef de la police de Québec tire sa révérence: changement de garde?

Par Lynda Forgues



**Il y a quatre ans déjà, six mois même avant Montréal, le service de police de la Ville de Québec (SPVQ) se dotait d'un camion blindé tactique Thunder 1, supposé servir pour la répression des manifestations, comme celles qui ont animé la capitale au printemps 2012. Est-il nécessaire de rajouter que ce véhicule militaire, payé un demi-million de dollars, n'a jamais servi? Et que pour l'empêcher de rouiller, on le promène parfois aux petites heures de la nuit dans les rues tranquilles? Somme toute, cette dépense somptuaire, c'était un autre mauvais coup conjugué du SPVQ et de la Ville de Québec.**

Nous apprenions récemment que Michel Desgagné, le chef du SPVQ en fonction depuis cinq ans, prend sa retraite à la fin de l'année. Il a fait un court bilan de sa carrière devant les caméras, et à propos du printemps 2012 et de la forte répression des manifestations, voici ce qu'il avait à dire: « Je pense qu'on l'a géré de la bonne façon ».

Ce n'est pas la première fois que Michel Desgagné utilise l'expression: de la bonne façon. Déjà, en 2012, après des acquittements de manifestants prononcés par un juge, le chef de police expliquait à une émis-

sion de radio parlée: « Et même si tous ces gens-là étaient acquittés, ça ne veut pas dire qu'on ne répètera pas la même chose dans une autre circonstance. Moi, à mon avis, notre travail est fait de la bonne façon ».

Michel Desgagné a souvent fait des déclarations aux journalistes au cours des années pour tenter d'expliquer et de justifier les comportements de ses agents, ou les abus de son service. Après l'adoption de la loi spéciale 78, en mai 2012, des arrestations étaient faites en vertu de cette loi, mais les contraventions remises l'étaient encore et toujours pour infraction au 500.1 du Code de la sécurité routière; pour expliquer cette bizarrerie, Michel Desgagné affirmait à un journaliste du Soleil que la police « n'applique jamais les lois à la lettre. On y va avec notre tolérance, avec notre pouvoir discrétionnaire ».

## La tolérance du SPVQ

Ce n'est pas seulement pour 2012 que la Ville et son service de police peuvent faire un bilan déplorable en matière du respect du droit de manifester. Le vidéaste Moïse Marcoux-Chabot, qui a documenté largement le printemps 2012, ses actions et la répression policière dans plusieurs villes, s'exprime en ces mots au sujet du SPVQ: « La tolérance de ce même corps policier semble frôler le zéro... »

Il y a près de deux ans, Michel Desgagné déclarait sur les ondes d'une radio populiste très antipathique aux manifestations, que la police reconnaissait à tout le monde le droit de manifester. Cependant, selon les enquêtes de la Ligue des droits et liberté, ce n'est pas ce qui est reconnu par la population.

Pour ce chef de police, la répression a toujours été un système dissuasif: « Ils payent pour ce qu'ils ont fait. Mais si ça peut servir à en dissuader d'autres ». Pour ce chef de police, une partie de son travail

était de mettre des limites au droit de manifester des gens à Québec.

## Profilage politique à Québec

Ce corps policier dirigé par Michel Desgagné s'est ainsi valu une cause historique: le profilage politique est reconnu pour la première fois, au Québec – et peut-être même au Canada – alors que le Tribunal des droits de la Personne va juger un cas de discrimination liée aux convictions politiques de personnes arrêtées, le 27 avril 2012. Après une enquête de plus de deux ans, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPJ) a tranché que la seule raison de l'arrestation de ces 81 personnes était le port du carré rouge. Bonne gestion, ça ?

À cette occasion, la CDPJ proposait aussi que les dirigeants du SPVQ suivent une formation sur « l'exercice de la liberté

d'expression des manifestants dans un endroit public ». On peut se demander si le successeur de Michel Desgagné, M. Robert Pigeon, pourrait apprendre quelque chose d'un cours ou d'une conférence sur le droit de manifester. Il était le directeur adjoint au SPVQ depuis l'été 2015, ce qui n'a pas empêché ce service de police de durcir encore ses méthodes à l'endroit de manifestations pacifiques ayant fourni leur itinéraire, comme celle du 30 septembre au port de Québec, qui fut interdite par la police.

Toute cette répression, malgré les acquittements, et les poursuites gagnées contre la Ville, est-ce vraiment utile? Et oui, il y a eu en effet un acquittement total de toutes les contraventions 500.1 distribuées entre 2012 et 2015. Toutes sans exception. Aussi inutile et coûteux qu'un blindé destiné à intimider...

## Droit de parole

**Soutenez votre journal: devenez membre et ami.E!**

<b>Devenez ami.E de Droit de parole</b>	100\$
Nom:	
Adresse:	
Téléphone:	Courriel:
<b>L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE</b>	
Abonnement individuel	20\$
Abonnement institutionnel	40\$
Abonnement de soutien	50\$
<b>DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL</b>	
Adhésion individuelle	10\$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5\$
Adhésion de groupes et organismes	25\$

**Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à:**  
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2  
418-648-8043 | info@droiddeparole.org | droiddeparole.org

# Un 24 décembre



Résigné à l'idée de faire un double pour remplacer un agent de sécurité manquant, Marcel gagna lentement son petit poste de contrôle en ovale, dans la grosse bâtisse attenante à la bibliothèque Gabrielle-Roy, entre St-Joseph et du Roi.

PHOTO GILLES SIMARD

**Par Gilles Simard**

Une myriade de flocons blancs piquaient la trame grise et ouatée du ciel de St-Roch quand Marcel Couture, un sexagénaire légèrement chauve et vouté, descendit de l'autobus pour commencer son quart de travail au Complexe Jacques-Cartier, à côté de la volumineuse tour Fresk, en plein cœur du quartier.

C'était une fin d'après-midi typique du 24 décembre et partout le long des rues et des trottoirs, à l'intérieur des commerces et des boutiques, dans les pubs et les restos, l'effervescence de Noël régnait. Sur de la Couronne, devant l'hôtel Pur, des grévistes agitaient mollement leurs pancartes, pendant qu'autour d'eux, indifférents et pressés, des dizaines de badauds s'activaient, qui pour trouver un cadeau de dernière minute, qui pour acheter une baguette de pain, un *six-pack*, ou une bouteille de vin de surplus pour le réveillon.

Résigné à l'idée de faire un double pour remplacer un agent de sécurité manquant, Marcel gagna lentement son petit poste de contrôle en ovale, dans la grosse bâtisse attenante à la bibliothèque Gabrielle-Roy, entre St-Joseph et du Roi. Évidemment, les espaces de l'immeuble et le grand stationnement souterrain étaient pratique-

ment déserts, exception faite de quelques itinérants qui traînaient autour.

Une fois installé devant ses écrans de surveillance, l'homme se sentit particulièrement seul, triste et accablé. Il n'avait plus de famille avec qui célébrer, sa pension s'annonçait beaucoup plus maigre que prévu et le pire, c'était cette mauvaise nouvelle annoncée par son médecin deux semaines plus tôt. Ainsi, après l'apparition de grosses bosses suspectes autour du cou, était venue l'annonce du terrible verdict : un cancer des ganglions, avec une lourde chimio à venir et des résultats non garantis. Vraiment, Marcel n'avait pas le cœur à fêter en cette fin de journée du 24.

Les heures avaient défilé, longues, monotones, et on approchait de minuit quand le gardien aperçut deux silhouettes qui s'agitaient au bas des écrans donnant sur le stationnement. « Pas normal, ça, » grogna-t-il. Du coup, l'agent dévala prestement les escaliers et là, deux étages plus bas, derrière un gros pilier de ciment, il vit ce qui semblait être un jeune homme – ou était-ce une jeune femme – en salopette rouge, accroupi, et dont le haut du visage était caché par une casquette rabattue sur le front. De chaque côté jaillissait une extraordinaire tignasse de cheveux blonds en épis. À ses pieds, couché de côté sur une vieille couverture, un chien boxer haletait silencieusement.

En voyant l'agent, l'intrus se fit implorant :

– Mon chien s'est fait mal, m'sieur, il s'est coupé à une patte, fit-il, en soulevant le membre de l'animal.

– C'est quoi ton nom ? Comment t'es entré ? gronda Marcel, plus pour la forme qu'autre chose.

– Je m'appelle Mario... Pis des fois, ben, c'est Marie. Ça dépend des jours, genre... Elle, c'est Blackie.

Marcel acquiesça, non sans une pointe d'amusement, et offrit au jeune homme de monter avec l'animal. La nuit serait longue et un peu de compagnie ne lui ferait pas de tort. Et puis, l'agent étant naturellement un homme bon et bienveillant, ce n'était pas la première fois qu'il faisait entrer un junkie ou une âme en peine pour lui donner un peu de répit.

Au poste, l'homme entreprit de désinfecter la blessure du chien. Puis, il fit du thé et servit une collation de biscuits et de gâteaux secs à son invité qui s'était affalé dans un large fauteuil.

– On dirait ben que ça va être ça notre réveillon, lâcha le gardien en décapsulant une grosse bouteille de Pepsi.

Mario, lui, raconta quelques bribes de sa vie. Un classique... Il venait de Montréal et ses parents, en apprenant son identité sexuelle – il était queer – l'avaient foutu à la porte. Il avait erré d'une ville à l'autre, d'une ressource à l'autre. Il avait trouvé Blackie à la SPA et décidé de l'adopter. Depuis, on l'avait expulsé de Lauberivière et comme personne, nulle part, ne voulait de Blackie, il couchait dehors, dans les environs du Parc St-Roch.

Marcel se sentait envahi par une bonne chaleur et devenait plus sensible aux airs de Noël émanant de sa radio. La présence du jeune et de son chien l'empêchait de sombrer dans des idées noires. Et puis, il y avait quelque chose d'indéfinissable, comme une douce énergie qui émanait de ce Mario.

Aussi l'agent, d'habitude si réservé, voulut bien se confier. Il parla de son enfance turbulente mais heureuse dans St-Roch, des familles nombreuses et des règlements de compte, au Parc Victoria, entre les gangs de la Basse-Ville et de la Haute-Ville. Il raconta sa vie de jeunesse dans les tavernes et les grills et décrivit chastement Loulou, une prostituée de l'hôtel St-Roch, son grand « kick » de jeunesse, un amour jamais consommé.

Le chien Blackie ronflant à ses pieds, le jeune itinérant dont les yeux brillaient

# dans St-Roch

de plus en plus étrangement, écoutait et souriait...

– Et elle est devenue quoi, votre Loulou? finit-il par demander.

– Je ne l’ai jamais revue, mais en quarante ans, je ne l’ai jamais oubliée, lâcha tristement le gardien.

– La magie de Noël, vous y croyez, monsieur l’agent?

Là, avant même que l’homme n’ait pu esquisser une réponse, la musique s’arrêta et une lumière bleutée envahit l’espace... En même temps, Marcel se sentit gagné par une écrasante torpeur et les grandes vitres en plexiglass de l’ovale de son office se mirent à vibrer et à osciller comme le fuselage d’un avion au départ. En face, Mario le fixait intensément, avec des yeux devenus gros et ronds comme des soucoupes. Incapable de parler, de bouger, de respirer, Marcel se sentait irrémédiablement aspiré. Il ferma bientôt les yeux en pensant qu’il allait mourir...

Une milliseconde après, l’agent se retrouva sur du Roi, à l’entrée nord du Complexe, au milieu d’une file de passants qui déambulaient les bras chargés d’emplettes de Noël. Tout ce beau monde le frôlait, mais on ne le voyait pas. Le temps était doux, le ciel étoilé, et Marcel nota qu’autour les lumières étaient anormalement vives, les couleurs criardes, le bruit des voitures et des autobus feutré, comme décalé.

Était-il le jouet d’une hallucination, d’un rêve, d’un vortex temporel ou d’un quelconque sortilège? Partout, le décor avait changé. C’était comme s’il avait remonté la roue du temps jusque dans les années cinquante. Les maisons, les immeubles, les commerces, le trafic, tout était différent, moins haut, plus aéré, plus lent, plus posé. Et lui se sentait léger, aérien, omniscient, jubilant et tout-puissant.

Il alla vers Dorchester et vit, ébahi, que l’hôtel Pur et ses grévistes s’étaient volatilisés pour faire place au quatre étages du vieux couvent St-Roch. À côté, coin St-Joseph, fendait l’obscurité grâce aux mille feux de sa façade en proue de bateau, s’avançait le prestigieux édifice du Syndicat de Québec, avec son style art déco et ses merveilleuses vitrines animées. Plus loin, tels des vers luisants géants, on distinguait les néons multicolores des grands magasins Paquet, Laliberté, Pollock, d’où refluait de longues colonnes de consommateurs.

En lieu et place des vingt étages de la tour Fresk, il n’y avait plus maintenant que le quadrilatère enneigé du Carré Jacques-Cartier, piqué au centre par le monument du célèbre découvreur. Un peu en retrait, trapue, solide, grise et vermoulue, la bâtisse de l’hôtel St-Roch avait repris ses droits sur la bibliothèque Gabrielle-Roy. Tout juste à côté, se dressaient l’école St-Roch et la petite gare d’autobus Charlesbourg, d’où on entendait la voix râpeuse du répartiteur annonçant les départs de la soirée.

Étourdi et ravi, Marcel marcha ensuite jusqu’à l’axe Dorchester-St-Joseph, où s’affichaient comme autant de bornes lumineuses sur l’autoroute des rêves, une multitude d’enseignes commerciales et de vitrines décorées. Les tavernes Dorchester, Royale et Cloutier, le restaurant Seto’s, la tabagie Tremblay, le casse-croûte Simard, la Dominion Corset et sa grosse horloge, l’église du clocher penché, les cinémas Pigalle, Princesse et Impérial... Tout cela évoquait la bonne odeur des hot dogs et des patates frites, les p’tits verres de draft à dix sous, les baisers mouillés des filles en chandails moulants et la bienheureuse énergie de la vingtaine.

Marcel poussa ensuite devant l’entrée principale de l’hôtel St-Roch et, frissonnant, il pénétra dans le vaste hall où monsieur Gadoury, le vieux gérant, somnolait derrière son comptoir. Ici, rien n’avait changé: les hautes fenêtres en arcs-de-cercle poussiéreux, les gros lustres en faux cristal défraîchi, les fauteuils de cuir rapiécés, tout était empreint de tristesse et de nostalgie. Et rien, pas le moindre petit glaçon pour rappeler Noël. Au comptoir-resto-à-Belleau à côté, la grosse Zézette trônait sur un tabouret pendant qu’Ange-Aimée-Trente-Sous, dans toute la verdeur de ses trente ans, s’employait à racoler un voyageur de commerce. Un demi-étage plus bas, sur le plancher de la taverne St-Roch, ça rigolait fort et ça picolait ferme. Les waiters Bob et Delamarre-fils en avaient plein les bras avec l’armée des poivrots de service.

Dans le fond du «chic» Cabaret St-Jacques, une bande d’étudiants ivres applaudissaient une sémillante stripteaseuse noire qui froufroulait sur scène. Là aussi, rien n’avait changé: les filles, Suzanne, Puce, Nicole, la Dubeau, les sœurs Villeneuve et la grande Suzie, elles y étaient toutes à rouler des hanches pour faire «lever» le client. «Sors-tu, bébé? C’est vingt piasses...»

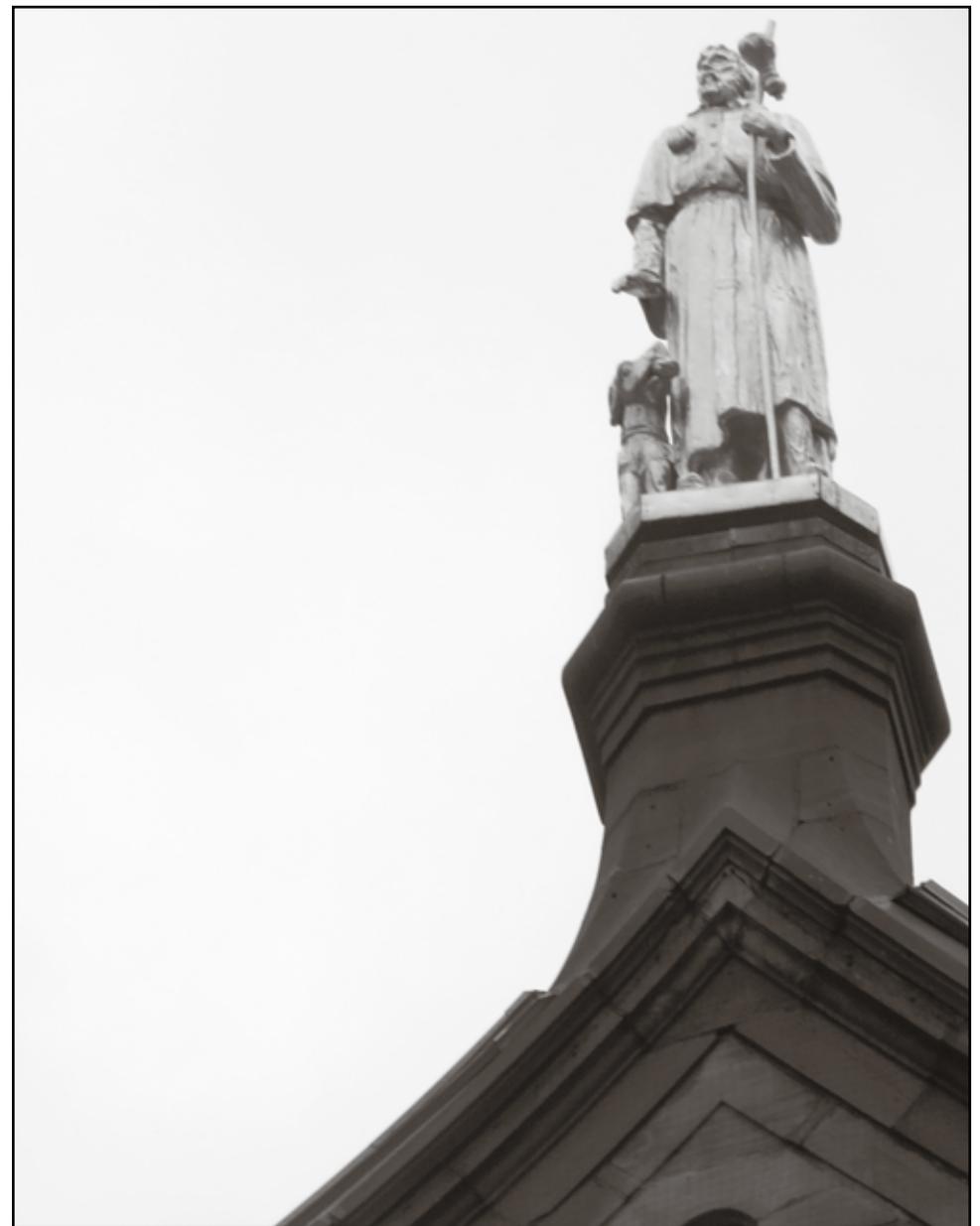
Puis, Marcel entendit prononcer son nom et crut défaillir en apercevant Louise, sa «Loulou», assise dans un coin, toujours aussi belle et désirable, et dégageant cette ensorcelante odeur de patchouli qui lui était si particulière.

– Louise? arriva-t-il à bredouiller...

– Viens Marcel... Ça fait si longtemps, murmura-t-elle en lui plaquant un baiser long, suave et douloureux comme une agonie de plaisir et de souffrance. L’agent sentit son cœur flancher et plongea dans un abîme de ténèbres...

Au matin de Noël, Marcel dormait profondément quand son collègue Paul parvint à le réveiller. Couetté, fripé, en sueur, le gardien avait l’impression d’avoir dormi pendant des siècles. Néanmoins, au-dedans, quelque chose avait changé et l’agent se sentait merveilleusement bien. Rien à voir avec le chagrin et l’accablement de la veille.

Bien sûr, il y avait aussi ces odeurs flottantes de patchouli et de chien mouillé qui flottaient dans l’air, mais, bof, on voyait tant de monde au poste... Mû par une inspiration soudaine, et bien que peu



Mû par une inspiration soudaine, et bien que peu croyant, Marcel décida ensuite de se rendre à l’église St-Roch.

PHOTO GILLES SIMARD

croyant, Marcel décida ensuite de se rendre à l’église St-Roch.

De gros et lourds flocons tombaient et quelques fidèles s’amenaient déjà pour la messe du matin. Une cloche tinta. Levant la tête par réflexe, Marcel aperçut alors, entre la tour de droite et la grande statue dorée du patron de la paroisse, la silhouette familière d’un jeune homme, ou était-ce une jeune femme, en salopette rouge et tignasse blonde qui souriait en agitant la main...

Ce fut comme un coup de tonnerre... Et tout lui revint: Mario, Blackie, la lumière bleue, la roue du temps, l’hôtel, Louise... Livide et s’extasiant, Marcel porta les mains à son cou et découvrit aussi – ô bonheur, ô miracle – que les bosses dans son cou avaient complètement disparu.

Alors là, et seulement là, Marcel Couverture comprit avec effarement que la veille au soir, à son travail, c’étaient St-Roch et son chien qui lui avaient rendu visite. St-Roch le guérisseur, le patron des pèlerins et des apothicaires, le saint de cette vieille légende que son père aimait tant lui raconter.

Pleurant de joie, l’homme s’effondra.

«Noël! Noël!»

## La légende de Saint Roch

St-Roch, né en 1295, était le fils d’un gouverneur de Montpellier.

À la mort de ses parents, il a vingt ans et décide de vendre ses biens puis de mener une vie de pèlerin. Sur la route, il soigne de nombreux malades de la peste qui sévissait alors en Italie. Il obtint beaucoup de guérisons.

Atteint lui-même de la maladie, il se retire dans une cabane où un chien lui apporte chaque jour un petit pain. Miraculeusement guéri, il se rend à Montpellier où il est mis en prison. Il y meurt au bout de cinq ans après avoir reçu les sacrements.

Son culte se développe alors dans toute la France méridionale et à partir du 16<sup>e</sup> siècle, il s’étend au-delà.

## Veillée en appui aux femmes autochtones de Val d'or

Par Typhaine Leclerc-Sobry

Répondant à l'invitation des femmes de la Maison communautaire Missinak, en collaboration avec Québec solidaire, une cinquantaine de personnes ont participé le 22 novembre au midi à un rassemblement de solidarité avec les femmes autochtones. À Québec, comme dans plusieurs autres villes de la province, des membres des Premières Nations et des non-autochtones étaient regroupés pour décrier le refus du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) de déposer des accusations contre les policiers dénoncés par des femmes autochtones de Val-d'Or et d'ailleurs.

Les personnes présentes ont pu entendre notamment Pénélope Guay, de la Maison communautaire Missinak, Donna Larivière, de Femmes autochtones du Québec, et Ghislain Picard, chef de l'As-

semblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. Suite à ces prises de parole, le rassemblement s'est terminé au son des tambours qui ont résonné devant l'Assemblée nationale, un lieu qui célèbre sur sa façade des colonisateurs, et qui continue d'être si peu à l'écoute de la réalité vécue par les peuples autochtones, et plus particulièrement les femmes autochtones.

Une pétition a aussi été lancée pour demander au gouvernement du Québec de 1) s'engager à mettre en place une commission d'enquête judiciaire indépendante provinciale afin d'enquêter sur la relation entre les femmes autochtones du Québec et les institutions policières, et 2) que cette démarche soit faite en collaboration avec les peuples autochtones, en accord avec la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.



La maison communautaire Missinak est un milieu de référence pour toutes les femmes autochtones victimes de violence.

## L'Économie de partage

# Prendre l'initiative pour un avenir meilleur

Par Kevin Ouellet

**L'arrivée d'Internet et des médias de communication mobiles a bouleversé de fond en comble notre vie sociale. Après avoir connu des réseaux d'échange de données en peer-to-peer comme Napster, nous connaissons maintenant des réseaux en temps réel d'échange de services et de partage en tous genres tels que : Uber, Amazon ou Kickstarter. Alors que plusieurs réseaux favorisent effectivement le partage ainsi que la réduction des coûts de transaction et d'échange au bénéfice des usagers, l'économie de partage est fondamentalement une puissante machine financière. Pour bénéficier aux usagers, ces réseaux doivent encore reprendre leur place comme activité de nos communautés. Le cas de l'économie locale à Québec pourrait largement dévoiler le potentiel écologique et solidaire du modèle.**

### L'économie de partage... partout !

Il ne faut donc pas s'illusionner des appellations telles qu'« économie de partage » ou « économie en P2P » (peer-to-peer). Il s'agit bel et bien d'économie. « Cette machine fonctionne grâce aux réseaux sociaux et au pouvoir économique des individus des centres urbains ou régionaux qui sont en mesure de rentabiliser leurs biens et leur temps en les transformant en services sur le web. » On peut ainsi en dire qu'il s'agit d'un modèle économique ancré dans la vacuité du quotidien et de la culture.

L'économie de partage progresse rapidement. Révolutionnant les façons de faire en matière d'échange et d'organisation des communautés, l'économie de partage devient, depuis dix ans, la norme dans les réseaux locaux. Alors que les comptoirs de solidarité ont servi d'intermédiaire principal à l'échange de biens usagés, Ki-

jiji, par exemple, a pris le relais en ce qui concerne la part la plus importante pour le ré-usage des biens de bonne condition. Les lieux sociaux d'échange, de l'Accordeur à nos fameux comptoirs de solidarité, se trouvent ainsi mis au défi de se réinventer pour ne pas s'épuiser du manque de diversité participante et d'un « dernier recours » difficile à offrir.

### Un modèle clé dans les prochains événements

Contrairement à l'impression négative que peuvent susciter mes propos, l'économie de partage constitue une grande opportunité sociale. Les réseaux permettent en effet de maximiser les biens et les bénéfices des usagers, ils relient massivement les individus et ils fournissent une grande flexibilité pour mener des activités ancrées dans une vie sociale riche. Alors, de quoi se méfier ? Ce dont il faut se méfier, c'est que l'économie de partage apparaît parallèlement à un courant économique stylé à la techno-culturel, soutenant une vision des réseaux séparée des communautés de vie. Il faut donc être critique, car cet enjeu sera déterminant dans la réinvention des villes technologiques dominantes à l'échelle globale. Dit en d'autres mots, le développement de l'économie de partage est traversé par une dynamique financière que l'on a à renverser au profit des localités.

Alors que les villes passent du statut d'architecture nationale à celui de pôles de développement, les villes elles-mêmes deviennent des réseaux à configuration variable faisant converger le développement économique local et régional. C'est ainsi, par exemple, que l'on peut comprendre les enjeux du développement des parcs technologiques et du centre urbain affairiste de la Vieille Capitale. Au cœur de cette convergence, le pouvoir logistique des réseaux de l'économie de partage étend le développement des organisations dans un espace virtuel sans

limite. On peut déjà constater que ces possibilités sont envisagées avidement par la consolidation rapide des marchés technologiques de la « ville intelligente » (voitures autonomes, plateformes mobiles, etc.). Ceci n'ira pas sans engendrer des inégalités économiques et technologiques importantes. Pour que ce modèle puisse profiter à tous dans nos localités, il faut développer les outils adéquats et mener, peut-être un peu malgré nous, la course de l'économie locale.

### Notre écoquartier au pouvoir !

Ce qui m'intéresse donc ici est de relever notre situation comme citoyens afin de montrer des pistes de réflexion. Je crois ici qu'il est possible de bénéficier de ce mouvement et qu'il serait souhaitable d'engager le travail citoyen au sein des quartiers engagés de la ville de Québec. Le motif est d'initier notre propre chantier et de tenir par là une position privilégiée pour l'autonomie économique et décisionnelle de notre vie communautaire. À cet égard, il est bon de faire mention que le quadrilatère de la Basse-ville/Limoilou est choyé de ses atouts pour faire valoir son intégrité urbaine et servir de milieu économique « durable ». Nos principaux domaines de dépenses y sont en effet bien couverts.

Selon trois grands axes, notre Table d'économie sociale encourage ici de nombreuses coopératives innovantes, les réseaux de partages tels que Communauto ou La Ruche consolident nos ressources et, finalement, le secteur communautaire continue de soutenir l'émergence des causes citoyennes. Par l'entrelacement des différents secteurs de notre localité, une véritable culture d'économie de « partage » locale préexiste au cœur des réseaux locaux émergents et de leurs façons de conjuguer les atouts disponibles. On retrouve cette culture, par exemple, lorsque l'on réutilise les biens d'organismes locaux afin de produire à valeur ajoutée des biens recyclés abordables (Vêtements Gaïa), ou lorsque l'on établit

une logistique de transport entre transports individuels et collectifs (Vélocentrix, Communauto, etc.). Si déjà on connaît plusieurs de ces expérimentations, il ne faudrait pas y limiter la réflexion. Puisque l'enjeu y est économique, il faut pouvoir envisager notre position à travers et par-delà les grands bouleversements.

### Comment donc se bâtir ?

Pour faire court à propos des nombreux enjeux (et reprendre quelque part la cartographie québécoise effectuée par Ouis-hare), les secteurs où l'on pourrait insister sont précisément ceux de l'échange, de la logistique et du développement technologique. Les grands développements étant issus présentement des États-Unis, on doit faire face à l'isolement linguistique et culturel. Notre autonomie est alors en bonne partie liée à notre capacité de produire/partager nos plateformes mobiles et éviter de se montrer vulnérable aux innovations monopolistes. Pour arriver à ce but, il faudra parcourir ces enjeux tels qu'ils se donnent.

À l'heure actuelle, il faut valoriser la réflexion stratégique dans le développement de nos communautés de quartier et s'engager auprès des groupes moteurs locaux au renouvellement commun des organismes touchés. Ceci se fait évidemment en demeurant fidèle à l'esprit vivant du partage que nous avons approfondi jusqu'à maintenant. En misant sur la consolidation de l'expertise locale et du mouvement entrepris, les sentiers pour s'organiser conjointement pourront se dégager alors que les acteurs se reconnaîtront face aux enjeux généraux. C'est de la sorte qu'il me semble que l'on puisse préserver la position et la jurisprudence locales dans les prochains développements technologiques. Il n'y a que la collectivité pour triompher en chacune de ses particularités, par l'investissement concret et réel de tous, face à l'immense finance globale désœuvrée.

Film *Le chantier des possibles*

# soirée politique sur les enjeux urbains

Par **Nathalie Côté**

**Le plus récent long métrage documentaire d'Ève Lamont poursuit sa tournée au Québec et sera présenté au Musée de la civilisation, dans le cadre d'une soirée politique sur les enjeux urbains, vendredi, le 9 décembre.**

Après les documentaires *Le commerce du sexe*, en 2015, *L'imposture* en 2010, *Pas de pays sans paysans* en 2005 ou encore *Squat!* en 2002, la réalisatrice militante revient avec un documentaire qui met en lumière le quartier Pointe-Saint-Charles qui se tient debout contre les géants de l'immobilier.

«Ce film, c'est un feel good movie», comme le décrit la réalisatrice: «Ça montre que les luttes peuvent mener à quelque chose!» Le chantier des possibles fait l'histoire des luttes passées et actuelles du quartier montréalais. Un quartier désindustrialisé qui est, plus que jamais, pris d'assaut par les promoteurs immobiliers. «Les gens du quartier veulent développer une vision inclusive de la ville», rappelle Ève Lamont, dont le film parle principalement de deux projets: un projet d'appropriation d'un immeuble pour en faire un centre communautaire et culturel, et un projet de logements sociaux.

«Il y a plus de 25 ans, se rappelle Ève Lamont,

j'ai découvert Pointe-Saint-Charles et J'y ai constaté le dynamisme de l'engagement citoyen. Dans ce quartier ouvrier, on affichait des valeurs progressistes et on s'activait de toute part pour améliorer le sort de la population.»

**Pointe-Saint-Charles: une tradition de luttes citoyennes**

C'est ce quartier qui a vu naître l'ancêtre des CLSC, la fameuse Clinique point saint-Charles: «Par le passé, Pointe-Saint-Charles avait déjà fait la preuve de son talent manifeste pour l'organisation communautaire qui se construit avec les citoyens. La clinique communautaire et les services juridiques en sont un bel exemple. Ils ont servi de modèle pour l'État québécois dans la mise en place des CLSC et des bureaux d'aide juridique.»

La projection du film sera suivie d'un débat public en présence de la réalisatrice et de 3 panélistes de Québec. Marie-Ève Duchesne du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, Éric Martin, du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur ainsi que le géographe architecte Marc Boutin, discuteront des enjeux urbains relatifs à la ville de Québec.

Le 9 décembre au Musée de la civilisation à 19h30.  
Entrée: 10\$.



*Fuck le monde*

# Toute l'énergie du désespoir

Par **Francine Bordeleau**

**En une trentaine de brefs essais dont l'écriture s'échelonne de 2003 à 2016, Simon-Pierre Beaudet dit son horreur du monde comme il va.**

Les textes regroupés dans *Fuck le monde*, recueil publié par la petite maison Moul't Éditions, ont d'abord paru dans la revue *La Conspiration dépressionniste*, puis sur des blogues. D'aucuns, comme le fameux «Fuck ta Saint-Jean, Régis», ont circulé massivement sur les réseaux sociaux et procuré à leur auteur, professeur de littérature au Cégep Limoilou, une jolie notoriété.

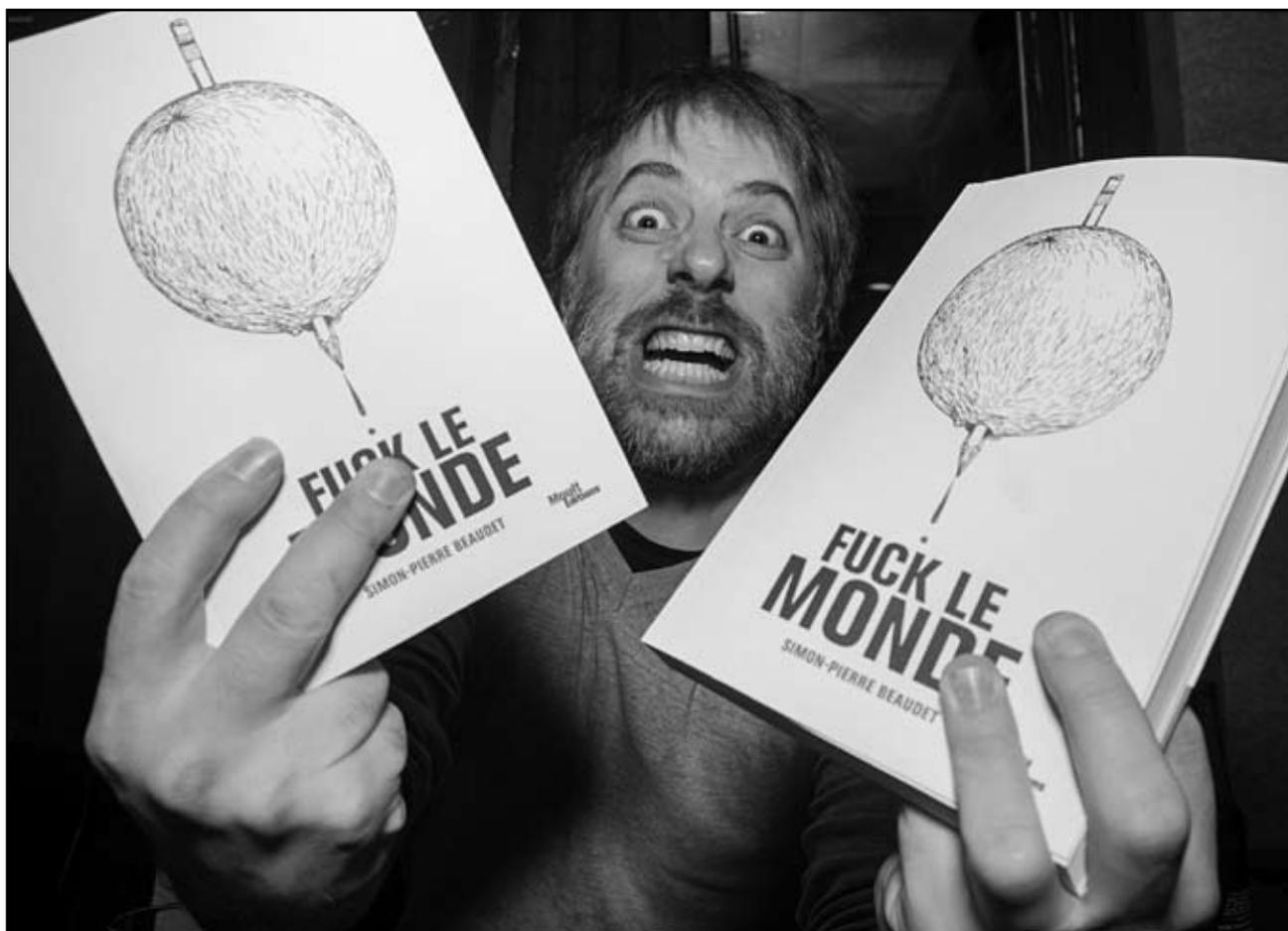
Il n'empêche que pour Simon-Pierre Beaudet, «l'imprimé, c'est la seule valeur; le Web, ça ne vaut rien». D'où sa décision de mettre fin à l'aventure des blogues et de réunir ses essais il déteste le terme «chroniques» dans ce livre tiré à 500 exemplaires. Le credo techno est d'ailleurs vivement décrié dans *Fuck le monde*, tout comme l'austérité, le Québec inc. version années 2010, l'amphithéâtre, le Mouvement Desjardins, la dénatura-tion du quartier Limoilou transformé en succursale du détestable Nouvö Saint-Roch ou encore, «l'hégémonie du restaurant en tant que pratique culturelle» assimilable à «l'état terminal de la culture».

«Je suis révolté», dit encore l'essayiste. Révolté par la dictature de l'insignifiance et du productivisme, par l'actuelle misère intellectuelle, par les lieux communs que véhiculent les discours médiatiques, par la hideur aliénante et délétère de certains environnements urbains, lira-t-on tout au long des quelque 270 pages qui composent l'ouvrage.

**L'acte de parole**

Simon-Pierre Beaudet tire sur tout cela qui l'insupporte, et généralement frappe fort et juste. Il a, plus que simplement des idées, une réflexion, c'est-à-dire une perspective et une profondeur de vues, malgré les apparences raccourcis que laisserait supposer son *fuck*. Ses essais sont des révélateurs de notre mode de vie, de ce mode de vie décliné à l'aune des valeurs travail-argent-loisirs au premier chef, et si bien intégré qu'il nous apparaît normal, inévitable, immuable. Intrinsèque.

Simon-Pierre Beaudet est, on l'aura compris, un anti-capitaliste. Et un utopiste, peut-être bien. Reste que dans



Simon-Pierre Beaudet lors du lancement de son livre au Bal du Léopard.

PHOTO MARIE-JOSÉE MARCOTTE

un texte écrit vers 2005 (c'est, avec l'absence de révision linguistique en profondeur, l'une des lacunes du livre: les dates exactes ne sont pas données), il conspuait les «arrivistes» de Génération d'idées (GEDI), un groupe formé de jeunes de 20 à 35 ans qui «se propose de faire avancer une société qu'il faut plutôt détruire». Détruire la société telle qu'elle est, et non pas la rêver: voilà assurément, in fine, l'essentiel du propos de *Fuck le monde*.

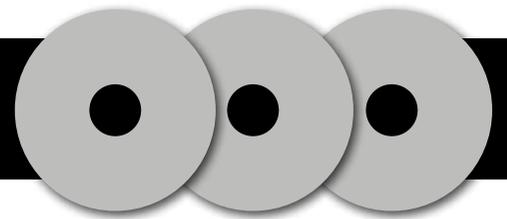
*Fuck le monde*, parce que le monde ne tourne pas rond. Parce que l'être humain ordinaire (la quasi-totalité d'entre nous, en somme) se voit confronté à cette

terrible violence qui est de s'accommoder d'un monde si peu fait pour lui. Nous en avons ici l'implacable démonstration. Et par surcroît, si, dans la première partie du recueil (période 2003-2007), l'auteur pêche parfois par excès de rhétorique, le ton est, plus souvent qu'autrement, vif et décapant. Chez Simon-Pierre Beaudet, le stylet se manie avec style et les lettres ne sont pas qu'un vernis.

Simon-Pierre Beaudet, *Fuck le monde*: Écrits 2003-2016, Montréal, Moul't Éditions, 2016, 274 p.

# CHRONIQUE DISQUE DROIT DE PAROLE

PAR MAXIMILIEN NOLET



## Gab Paquet, Santa Barbara, Pantoum Records

Troisième opus pour ce chanteur de charme *padé* de Québec, disque toujours autant chargé d'humour québécois et de dérision. Car pour nos lecteurs qui ne le connaissent pas, Gab Paquet porte fièrement le *padé*, en spectacle, endosse des vêtements et une attitude qui rappellent les monocles trop saouls du temps des fêtes dans les années 80. Quiconque, lisant ces lignes, pourrait donc penser que la musique souffre de ce côté humoristique, qu'elle est relâchée et mal présentée. Il n'en est rien! Malgré son côté non sérieux, humoristique et québécois qu'on peut moins apprécier, on sent que Paquet prend a contrario très au sérieux l'aspect musical du projet: rythme entraînant, mélodies accrocheuses, son très 80 avec synthé et saxophone... excellent!

[gabpaquet.bandcamp.com](http://gabpaquet.bandcamp.com)

## Les Évadés, Les Évadés

Dans un tout autre registre, Les Évadés offre dans ce deuxième disque une musique jazz teintée de *klezmer* qui rappelle les projets tranquilles de John Zorn (projet Masada avec Book of Angels). S'ajoutent à cette ambiance où le violon prédomine sur une guitare électrique, une contrebasse, un violoncelle et une batterie tout en nuances et en justesse. D'ailleurs, le violon de Marie-Christine Roy, très lyrique, est à mon avis ce qui ressort de l'écoute du disque: à l'avant-plan, il est en quelque sorte la voix du groupe. Une musique chaleureuse, un brin mélancolique, à savourer tranquillement et à ne pas manquer en spectacle!

[lesevades.bandcamp.com](http://lesevades.bandcamp.com)



# Un dur Avent de veille

Par Michaël Lachance

« Alléluia! », s'esclaffa Doc chez Éluard. Il venait à peine de se barrer les pieds dans cette marche mal équilibrée qu'on déteste à l'entrée du café. Aussitôt debout, il remit ça avec des « ALLÉLUIA! ». Beau lui faire signe, lui demander de prendre une chaise et de se la fermer, il n'entendait plus. Ivre d'un trop de vie, je lui dis de se calmer :

« Ça va Doc, on le sait que Léonard Cohen est mort. T'es pas obligé de montrer ta joie si ostentatoirement! »

« T'as pas rapport, c'est décembre demain, je vais me la péter cette année comme jamais! »

« Shit, c'est le 1<sup>er</sup> demain, je suis décalé ces temps-ci... »

\*

Les soirs sans fin, dans nos têtes mises à prix, les prières de la veille oubliées au petit matin, décembre annonçait un party perpétuel; pantagruélique. Une orgie bacchanale, gargantuesque, des cochonneries mangées aux porches de toutes les matantes gourmandes, comme dans un conte de Dickens. Des soirées d'Avents amnésiques, on perdra le nord insouciant et, par des banalités de circonstances, on oubliera même nos fatalités indigentes. On faussera compagnie aux lâcheux, aux têteux et aux gâcheux de party pour se dandiner, à la

queue-leu-leu, avec un Méphisto, avec des violoneux, jusqu'au prochain buffet froid de la veille. Comme toutes les années, Doc sabrera le mousseux californien au mauvais endroit et nous perdrons indubitablement la moitié de la bouteille. Ce sera déjanté et fou, on lâchera du lest, on mangera des restes, encore, encore, tout le mois durant et nos corps en fonds d'échoppes iront choir sur des rives infidèles. On ourdira des plans machiavéliques pour s'inviter dans des partys de bureaux; foutre le bordel entre les patrons, les secrétaires et les photocopieurs. La Noël, c'est le prétexte

idéal pour continuer nos trop bruyantes solitudes, nos routines excentriques, sans pour autant heurter les sensibilités, fragiles au flou de nos existences chantantes.

\*\*

Doc se tenait – semble-t-il – sur un pied et essayait d'atteindre son nez avec le majeur de sa main gauche. Écœuré, le policier zélé, tout doux, a laissé filer Doc. Enfin, c'est ce que Doc nous conte chez Éluard...

La neige perlait sur nos bottes d'hiver, tandis qu'au crépuscule pourrissait nos pommes d'api, la rue Saint-Jean grouillait de moitié-fous, moitié-habillés, bon pour se pavaner à Orlando en Floride plus qu'à Québec en décembre. Des petits flocons jolis pianotaient sur nos crânes dégarnis, on eût dit que le vent d'hiver bleuisait nos oreilles d'une sonate au clair de femmes; des chars vrombissaient tout autour, le carbone en volutes envahissaient de souvenirs chauds nos muqueuses nasales enflammées; comme des shows de boucanes dans le 5<sup>e</sup> rang de Sainte-Perpétue un dimanche. L'ambiance autour du *Christkindlmarkt*\* devant l'Hôtel de ville était banale et féérique.

\*\*\*

Doc a pêché par excès des vins chauds du Marché de Noël allemand. Un cheveu dans le café glacé, il explosa dans l'entrée comme un père

noël sans déguisement. Les minutes ont passé, il s'est calmé, on a enfin discuté :

« Et pis, ce marché allemand, c'est allemand Doc? »

« *Ich liebe dich* vieux. Oui! aussi allemand qu'on parle couramment le français en Arabie Saoudite! »

« T'es en forme toé, il est 11 heures et t'es déjà à moitié chaud! »

« Ça ne fait que commencer, *mein dichter!* »

« Pourquoi ce policier a testé ta consommation, t'as pas de permis à ce que je sache? »

« Je chantais trop fort devant l'hôtel de ville, Lebaume a callé la police! »

« T'as croisé le maire? »

« Oui, et tout son fief de sous-fifres qui collectait la dime pour acheter des autoroutes faites en Chine. »

« On fait quoi là? »

« La Caisse de dépôt fait un party de bureau en ce moment au 5<sup>e</sup> étage du Sainte-Anne, on va la braquer! »

« Braquer la Caisse de dépôt, pourquoi? »

« Pour acheter des jouets aux enfants démunis. »

« T'as un grand cœur, Doc. »

« Bah, écoute mon ami, c'est la fête pour tout le monde! »

« Dac' Doc, allons braquer la Caisse de dépôt et, pourquoi pas, dévaliser le Banjo ensuite? »

« Mets ta cagoule! »

\*\*\*\*

À la sortie du café, on a croisé une bande de troublions joyeux, on a suivi l'escorte sur Couillard. Quelques âmes folles dan-

saient le solstice d'hiver, la Saint-Nicolas, une victoire des Canadiens de Montréal ou la fin du monde? Dans le centre-ville animé, la neige tombait en rase-motte, on eût dit du sucre en poudre dans de la crème fouettée en glaise. Des touristes se déguisaient en Inuits avec des manteaux Kaduc, se fondant dans la masse éblouie par la magie, pareils à des djihadistes cultivés dans un bingo à L'Ancienne-Lorette. On a sauté dans le cortège burlesque, on a pris Saint-Jean, tourné à gauche sur Sainte-Angèle, on s'est affalé dans un petit bar du quartier, pour n'en ressortir qu'à l'aube.

Certes, encore une fois, nos ambitions festives dominaient nos pulsions criminelles. Nous avions toujours été lâches devant ces desseins révolutionnaires, la gaieté détrônant nos humeurs suicidaires. Pis, comme écrivait le poète maudit: « [...] Et à quoi bon exécuter des projets, puisque le projet est en lui-même une jouissance suffisante? »

\*Marché de l'Enfant-Jésus dans la tradition allemande.



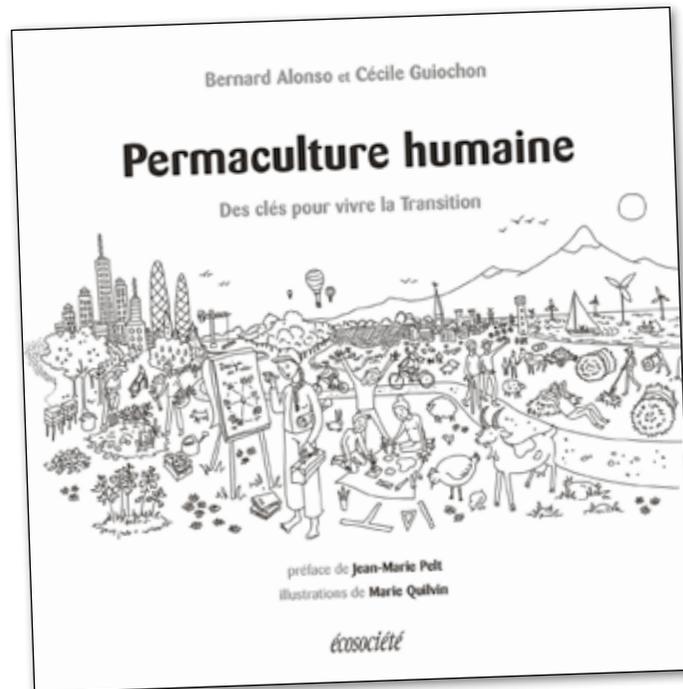
ILLUSTRATION PATRICK BUFFE

## La transition agricole : pour un mode de vie plus éthique

Comment mettre nos modes de vie en adéquation avec les ressources disponibles sur la planète? Comment nous préparer à vivre sans énergies fossiles? La permaculture humaine offre des clés pour répondre à cette délicate période de Transition.

La permaculture est une approche systémique qui permet de créer des écosystèmes viables en s'inspirant des lois de la nature. Surtout envisagée dans son application agricole depuis une quarantaine d'années, elle est ici considérée dans son sens le plus large: aujourd'hui, les pionniers du changement aspirent à transformer leur vie dans toutes ses dimensions. La permaculture humaine porte donc non seulement sur l'agriculture, mais aussi sur la culture, incluant l'économie, l'habitat et les relations entre les individus.

Ce manuel, richement illustré par Marie Quilvin, regorge d'informations et d'exemples inspirants pour retrouver notre appartenance profonde à la nature et adopter un mode de vie plus éthique, moins prédateur. Unique en son genre dans le monde francophone, *Permaculture humaine* est conçu pour nous accompagner pas à pas dans cette Transition et nous aider à mettre nos talents au service de notre environnement. Il est grand temps d'anticiper le changement plutôt que de le subir!



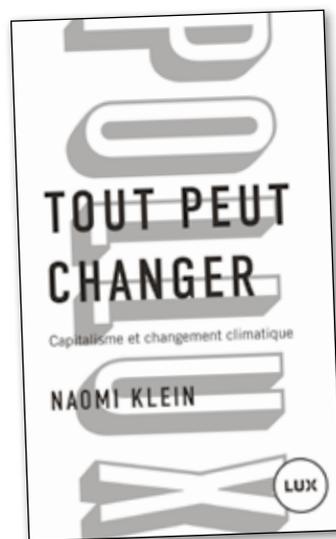
**BERNARD ALONSO, CÉCILE GUIOCHON**  
*Permaculture humaine. Des clés pour vivre la Transition*  
Éditions Écosociété, 2016  
208 pages

## L'humanité doit changer... ou disparaître

Oubliez tout ce que vous croyez savoir sur le réchauffement climatique. La «vérité qui dérange» ne tient pas aux gaz à effet de serre, la voici: notre modèle économique est en guerre contre la vie sur Terre. Au-delà de la crise écologique, c'est bien une crise existentielle qui est en jeu – celle d'une humanité défendant à corps perdu un mode de vie qui la mène à sa perte.

Pourtant, prise à rebours, cette crise pourrait bien ouvrir la voie à une transformation sociale radicale susceptible de faire advenir un monde non seulement habitable, mais aussi plus juste.

Naomi Klein soutient ici que le changement climatique est un appel au réveil civilisationnel, un puissant message livré dans la langue des incendies, des inondations, des tempêtes et des sécheresses. Nous n'avons plus beaucoup de temps devant nous. L'alternative est simple: changer... ou disparaître.

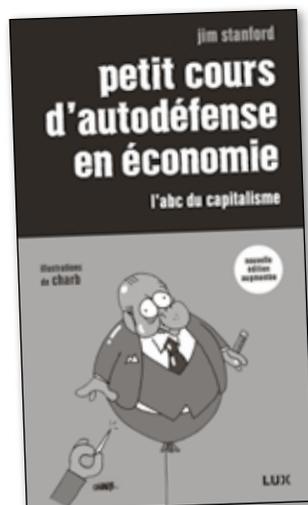


**NAOMI KLEIN**  
*Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique*  
Éditions Lux, 2016  
704 pages

## L'économie, par la gauche

Qu'est-ce que la dette publique? D'où vient l'inflation? Le profit est-il source de progrès? Le chômage est-il un mal nécessaire? L'État nuit-il à l'investissement? Mystérieuse et confuse, l'économie est trop souvent mise hors de la portée du citoyen ordinaire, qui n'en fait pas moins les frais de ses crises. Seuls les experts semblent autorisés à répondre à des questions dont dépend pourtant l'avenir de tous.

Cette nouvelle édition du *Petit cours d'autodéfense en économie* arrive à point nommé pour rompre ce déséquilibre. Entièrement mis à jour, bonifié d'une solide réflexion sur les inégalités, l'ouvrage offre des synthèses claires et simples, appuyées sur l'analyse de situations concrètes. Stanford montre ici que dès qu'on a démystifié les rouages du capitalisme, tous peuvent le comprendre.



**JIM STANFORD**  
*Petit cours d'autodéfense en économie*  
Éditions Lux, 2016  
672 pages

## Renauderie

# La pancarte

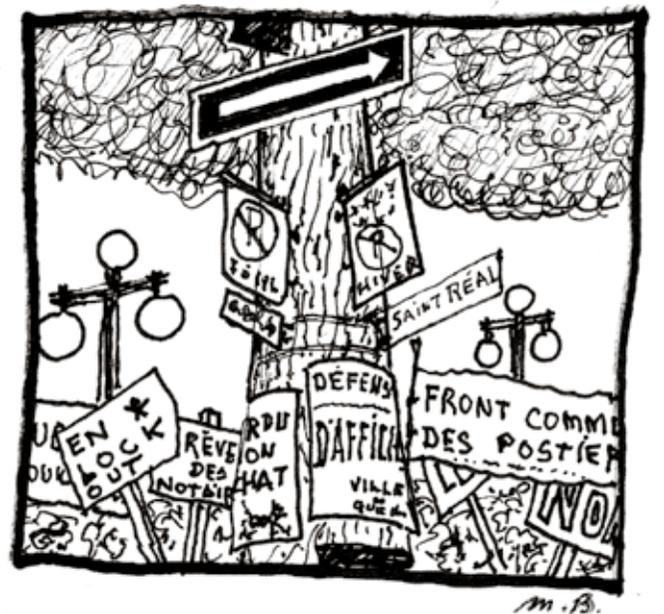
Par Renaud Pilote

Trois pancartes apparaîtront sans crier gare. On se réveillera un matin et elles seront là, implacables. Pour une durée de quinze jours, il sera défendu de se stationner devant elles. Celui qui a téléphoné à la ville pour obtenir trois pancartes devant chez lui aura été le plus malin, point. À nous d'en prendre bonne note. Pendant cette période, il y aura bien un petit travail de fait sur une façade, mais rien pour justifier une si longue période d'interdiction. Peu importe, les pancartes auront le dernier mot et ça ne servira à rien de leur en vouloir, les règlements sont les règlements. Faites de bois et de teinture orangée, leur constitution est simple, et elles seraient plutôt faciles à démolir. Un tel geste irait cependant à l'encontre du fait que vivre en ville, c'est avant tout apprivoiser les incassables contraintes décrétées par les pancartes.

Soixante mille pancartes apparaîtront sans crier gare. On se réveillera un matin et elles seront là, immanquables. Pour une durée de deux mois, il sera défendu de dessiner des moustaches dessus. On aura beau téléphoner aux partis politiques pour leur supplier d'arrêter de placarder toutes ces pancartes sur d'insignifiants poteaux, rien n'y fera. Pendant cette période, il y aura bien quelques petites fluctuations dans les sondages, mais rien pour justifier un tel tsunami de faces laides. Peu importe, les pancartes auront le dernier mot et ça ne servira à rien de leur en vouloir, la loi électorale est la loi électorale. Faites de plastique et de *tie-wraps*, leur installation est mal foutue et elles seraient plutôt faciles à démantibuler. Un tel geste irait cependant à l'encontre du fait que vivre en démocratie, c'est avant tout accepter le désagrément d'élections presque continuelles et imposées par tous ces politiciens que l'on n'aperçoit, finalement, que sur ces pancartes.

Un million de pancartes apparaîtront sans crier gare. On se réveillera un matin et elles seront là, imperturbables. Pour une durée indéterminée, il sera défendu de les brandir trop haut dans les airs. On aura beau téléphoner à la police pour leur dire que toutes ces pancartes font beaucoup trop de bruit, elle aura à ce moment d'autres chats à fouetter. À nous d'en prendre pour notre rhume. Pendant cette période, il y aura bien quelques escouades antiémeutes appelées en renfort, mais rien pour apaiser l'écœurement général de la population. Cette fois-ci, les pancartes auront le dernier mot et ça ne servira à rien de leur en vouloir, la loi des grands nombres est la loi des grands nombres. Faites de colère et d'espoir, les pancartes sont bien souvent empreintes d'humour assassin et ce serait plutôt facile de les prendre à la légère. Une telle attitude à leur égard irait cependant à l'encontre du fait que vivre en société, c'est avant tout être tenu d'exercer son devoir de citoyen en dénonçant les injustices à l'aide de pancartes.

Une seule pancarte apparaîtra après avoir plusieurs fois crié gare. Un matin, on ne se réveillera pas et elle sera là, inévitable. Sise sur le bord de cette route décrépite, elle ressemblera à ces pancartes typiques des westerns américains. Personne ne sera là pour lire ce qu'elle affichera: «Planète: Terre. Population: 0».



Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou  
 Il ne faut pas manquer **Le Bal du Lézard**

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et bouteille! **La place dans le quartier**

Le Bar à Limoilou depuis ...1985



1049 3ième Avenue  
 Québec, Limoilou, ☎ 529.3829



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière  
 Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14<sup>e</sup> Rue  
 Québec, Qc. G1J 2K8  
 Tél. : (418) 529-4226  
 Fax : (418) 529-4223  
 Ligne sans frais 1-877-823-2067

PROGRAMMATION  
 HIVER / PRINTEMPS 2017

MARC BOUTIN - 13 janvier au 5 février  
 Exposition commissariée par Hélène Matte

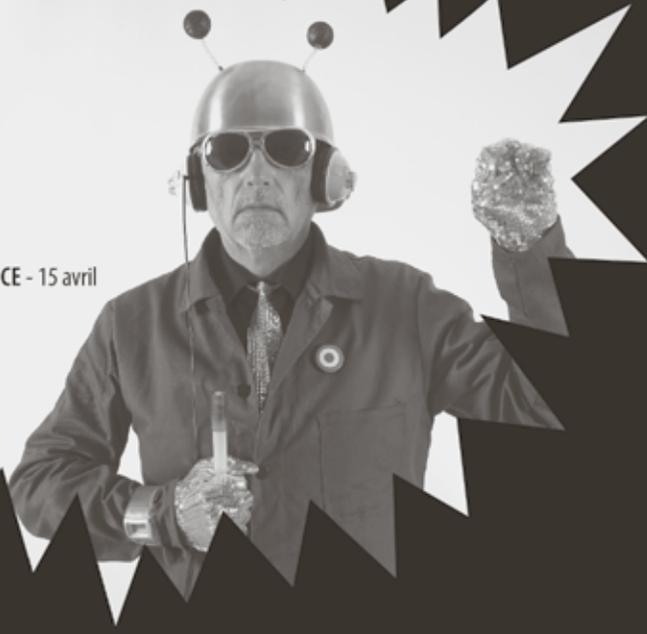
JOËL HUBAUT - 18 février au 12 mars  
 Exposition dans le cadre de Manif d'art 8

ALEXIS BELLAVANCE - 24 mars au 16 avril  
 Exposition

FRÉDÉRIC ACQUAVIVA et ALEXIS BELLAVANCE - 15 avril  
 Finissage et performances

JOHN BOYLE-SINGFIELD - 28 avril au 21 mai  
 Exposition

JEAN-MICHEL RENÉ - 2 au 23 juin  
 Exposition dans le cadre du prix Inter/Le Lieu



**LE LIEU**  
 centre en art actuel

inter-lelieu.org

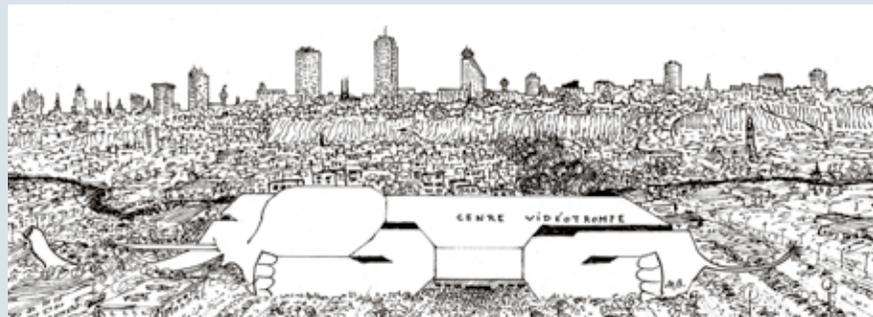
Visitez notre  
 site Web  
[droitdeparole.org](http://droitdeparole.org)

Nouvelles  
 hebdomadaires,  
 carnet mondain,  
 et plus encore...

**LA VILLE AFFRONTÉE**

Marc Boutin expose  
 du 13 janvier au 5 février 2017

Le Lieu, 345, rue du Pont / 418 529-9680



**Vous aimez lire Droit de parole ?  
 Vous pouvez le trouver dans les lieux suivants :**

**Limoilou**

CKRL  
 405, 3<sup>e</sup> avenue  
 Bibliothèque Saint-Charles  
 400, 4<sup>e</sup> Avenue  
 Cégep de Limoilou  
 1300, 8<sup>e</sup> Avenue  
 Bal du lézard  
 1049, 3<sup>e</sup> Avenue

**Saint-Roch**

Tam-tam café  
 421, boulevard Langelier  
 CAPMO  
 435, rue du Roi  
 Maison de la solidarité  
 155, boulevard Charest Est  
 Bibliothèque Gabrielle-Roy  
 350, Saint-Joseph Est  
 Coopérative Méduse  
 541, Saint-Vallier Est

**Saint-Sauveur**

Au bureau de Droit de parole  
 266, Saint-Vallier Ouest  
 Café La Station  
 161, rue Saint-Vallier Ouest  
 Centre médical Saint-Vallier  
 215, rue Montmagny  
 Club vidéo Centre-ville  
 230, rue Marie-de-l'Incarnation

**Saint-Jean-Baptiste**

L'ascenseur du faubourg  
 417, rue Saint Vallier Est  
 Bibliothèque de Québec  
 755, rue Saint-Jean

**Montcalm**

Centre Frédéric-Back  
 870, avenue de Salaberry  
 IGA Deschênes  
 255, chemin Ste-Foy.

